

Notre coeur de métier :

l'accompagnement professionnel & l'assistance juridique

Représentation des intérêts du corps de commandement



L'*Union des officiers UNSA* a démontré à diverses reprises qu'elle avait une vision d'avance : tandis que les syndicats concurrents proposaient un corps unique sans démontrer techniquement que ce serait réalisable, notre organisation a été la seule à revendiquer le GRAF et l'alignement indiciaire sur le corps des attachés. Notre syndicat porte déjà le projet d'avenir qui fera avancer les officiers.

Notre atout : l'*Union des officiers UNSA* travaille en concertation avec ses délégués et adhérents. Le bureau national présente des projets décidés démocratiquement, non sa propre vision de ce que les officiers réclament.

Accompagnement professionnel



L'*Union des officiers UNSA* met à votre disposition une cellule afin de vous fournir des renseignements juridiques et pratiques. Cet accompagnement concerne votre parcours de carrière, vos droits, vos obligations, votre situation administrative, mais aussi celle des personnels placés sous votre commandement, afin de renforcer votre gestion managériale.

Notre atout : Notre cellule d'aide à distance est complétée par la proximité et l'écoute du réseau de délégués au plus proche de vous.

Intermédiation auprès de la hiérarchie en cas de litige



Lorsque survient un désaccord ou un conflit au travail, notre organisation vous propose un service d'intermédiation auprès de la hiérarchie administrative. Vous êtes alors représenté par un délégué qui défend vos intérêts. Cette méthode permet dans bien des cas d'effectuer une sortie de crise et de trouver des solutions.

Notre atout : le réseau de notre organisation comprend des officiers de terrain expérimentés, dont l'expertise est respectée par l'administration.

Aide aux recours administratifs et contentieux



Si vous avez des questions sur vos droits et obligations, vous pouvez contacter un référent afin d'obtenir une analyse juridique. Si vous avez été lésé, le référent *union des officiers* sera en mesure de rédiger vos rapports, vos recours et vous accompagner dans une démarche en contentieux.

Notre atout : tandis que le syndicalisme reposait essentiellement sur le favoritisme à l'avancement ou la mutation, notre organisation travaillait déjà à devenir un bureau d'aide juridique. Dans ce domaine, nous sommes pionniers.